

CALENDRIER CAMPAGNE ALSH 2023-2023

Site partenaires => <http://www.caf37-partenaires.fr/>



Alsh extra Alsh péri / Asre Accueils jeunes Déclarations Portail partenaires	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 23	Mai 23	Juin 23	Juillet 2023	Aout 23	Sept 23	Octobre 2023	Nov 23	Déc 23
	1 ^{er} trimestre			2 ^{ème} trimestre			3 ^{ème} trimestre			4 ^{ème} trimestre		
DONNÉES PREVISIONNELLES 2023	Données prévisionnelles financières et d'activité => parallèlement transmettre votre RI 2023 par mail et votre avis Ddcs								Données prévisionnelles financières et d'activité actualisées (1 ^{ers} et 2 ^{èmes} trimestres réels et 2 derniers trimestres prévisionnels)		Données prévisionnelles financières et d'activité actualisées (3 premiers trimestres réels et dernier trimestre prévisionnel)	
Date limite de renvoi de la déclaration	31/01/23								13/07/23		13/10/23	
Attention !			31/03/23 : blocage du 1^{er} acompte									
DONNÉES RÉELLES 2022			Données réelles financières et d'activité PSO ALSH (Services Extrasco + Périsco y compris Asre + Accueil ados)					En l'absence de données réelles : mise en indu des 2 acomptes 2022 et non versement du 2ème acompte 2023				
Date limite de renvoi de la déclaration			28/02/23									
Attention !					31/03/23 : blocage du 1^{er} acompte							
VERSEMENT DES ACOMPTES 2023	35 % du droit prévisionnel 2023 sous réserve de : - liquidation par la CAF de votre droit prévisionnel 2023 ; - réception de votre règlement intérieur conforme et en cours de validité - d'explications cohérentes en cas de variation de l'activité entre 2022 et 2023.									35 % du droit prévisionnel 2023 sous réserve de : - la liquidation par la CAF de votre droit réel 2022 ; - la transmission de vos données actualisées d'activité au mois d'octobre ; - d'explications cohérentes en cas de variation de l'activité entre 2021, 2022 et 2023.		